

Rapport financier d'activité

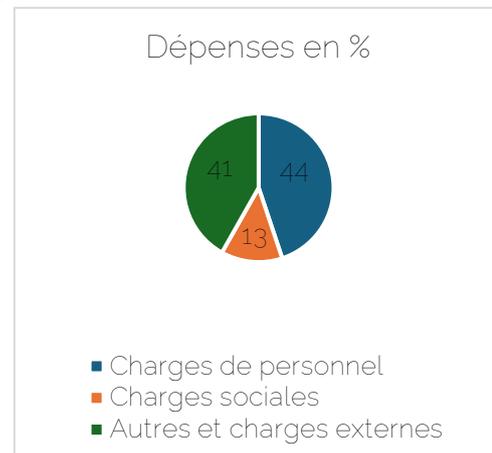
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépenses de l'exercice clos au 31/12/2023

Les dépenses de l'exercice clos au 31/12/2023 se sont élevées globalement à 170 947€ contre 154 938€ au titre de l'exercice clos au 31/12/2022.

Les principales dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Charges de personnel (salaires) : 76 059€
- Charges sociales : 20 392€
- Autres et charges externes : 70 047€
 - Rémunération des intermédiaires CERDAM : 15 626€
 - Rémunération des intermédiaires PSP : 5 860€
 - Rémunération des intermédiaires Formations : 3 922€
 - Rémunération des intermédiaires PRALL : 2 400€
 - Loyers + charges locatives : 12 919€ (= 10 989€ + 1 930€)
 - Honoraires comptables + honoraires sociales : 9 420€ (-5 796€+3 624€)
 - Honoraires juridiques : 660€

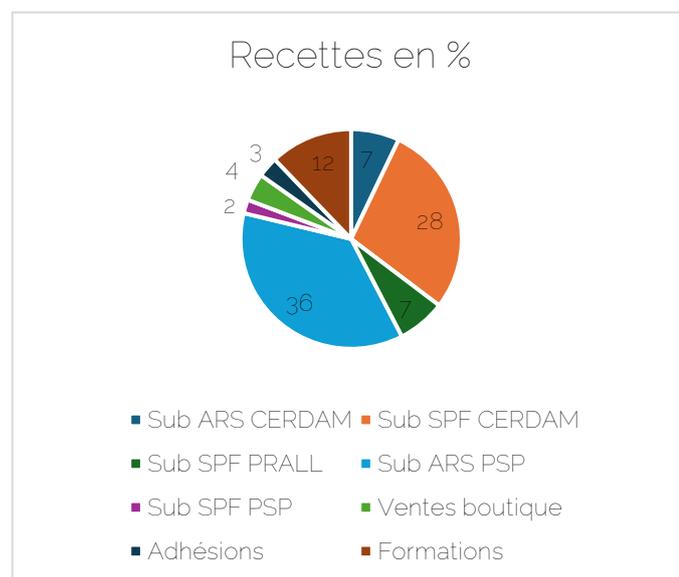


Recettes de l'exercice clos au 31/12/2023

Les recettes de l'association de l'exercice clos au 31/12/2023 se sont élevées globalement à 168 816€ contre 151 504€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2022.

Les principales recettes se répartissent de la manière suivante :

- Subvention ARS CERDAM : 12 010€
- Subvention SPF CERDAM : 46 450€
- Subvention SPF PRALL : 11 500€
- Subvention ARS PSP : 60 710€
- Subvention SPF PSP : 4 050€
- Vente de documentations : 6 305€
- Adhésions : 4 705€
- Prestations de formation : 20 928€



Solde budgétaire de l'exercice

Le solde budgétaire de l'exercice 2023 présente un déficit de 2 131€, un peu moins élevé que le déficit de 3 434€ observé en 2022.